

Aarau, 1 mai 2020

Communiqué de presse

Atténuation des conséquences économiques de la pandémie : Le secteur de la culture a besoin d'un maintien des mesures

Les acteurs culturels de Suisse sont reconnaissants de la rapidité avec laquelle, en mars, la Confédération et les cantons ont pris des mesures pour renforcer un secteur menacé dans son existence même, et pour leur grand engagement. Même s'il reste encore des questions non résolues concernant leur mise en oeuvre, les acteurs culturels et les entreprises culturelles gardent la conviction que ces questions se clarifieront progressivement et que les mesures permettront d'aider au moins une grande partie des acteurs culturels.

La culture restera encore longtemps touchée dans son essence même

Le secteur de la culture est un des premiers à avoir été massivement touché et il pâtira des conséquences de la pandémie longtemps encore après la durée de validité de l'Ordonnance COVID dans le secteur de la culture. Les premières mesures de soutien prennent fin le 20 mai déjà.

L'interdiction jusqu'à fin août des événements de grande ampleur (rassemblant plus de 1000 personnes) a créé la sécurité juridique et la sûreté de planification requises. Pour les futures mesures d'assouplissement, un temps de préparation d'au moins 60 jours est nécessaire afin de permettre à l'écosystème culturel de prospérer avec le public, les artistes, les fournisseurs, les prestataires de services et les autorités locales. Des concepts de protection ont été élaborés ou sont en train de l'être par divers acteurs pour leur segment du secteur culturel. Le secteur dans son ensemble est prêt à entreprendre ces travaux de base avec les autorités compétentes au niveau fédéral.

Il est certain qu'il faudra une longue période de mise en train jusqu'à ce que l'on puisse de nouveau exposer, publier, jouer et fêter comme on le faisait d'ordinaire. Le report des programmes produira ses effets sur le secteur culturel jusque tard dans l'année 2021, voire au-delà pour beaucoup de ses composantes. L'interdiction des manifestations fait déjà perdre à la Suisse une large portion de culture : ces événements sont des phares d'une grande importance (touristique aussi) pour des régions entières, ils forgent une identité, sont des loisirs intelligents et renforcent la cohésion.

Des mesures sont nécessaires à moyen et à long terme

Des mesures à moyen et à long terme sont nécessaires pour permettre aux acteurs culturels et aux entreprises culturelles de ne pas juste survivre à cette crise, mais de continuer d'agir durablement. La diversité de la culture continuera d'apporter à la société sa contribution incontestée et elle offrira à l'avenir aussi, de la même manière, divertissement et pistes de réflexion. La culture bénéficie à tous. Elle est d'importance systémique est inscrite dans la loi. Nous appelons le Conseil fédéral et le Parlement à assumer leur responsabilité et à prendre les mesures nécessaires pour assurer le maintien de la diversité culturelle suisse.

Pour une prolongation des mesures de soutien actuelles

Il importe de prolonger les mesures de soutien non seulement jusqu'à l'échéance de l'interdiction des manifestations, mais de façon ciblée, en fonction des spécificités du secteur, jusqu'à ce que le retour à la normale soit devenu réalité. Ces mesures sont l'aide d'urgence, l'indemnisation des pertes financières pour les acteurs et les entreprises culturels, les aides financières pour les associations culturelles non professionnelles, ainsi que le chômage partiel pour les entreprises concernées.

La solution actuelle d'indemnisation des pertes financières doit être maintenue, étendue et précisée afin que les personnes concernées puissent aussi maintenir leurs structures de travail et éviter ainsi de devenir tributaires de l'assurance-chômage, voire de l'aide sociale. Le maintien des structures existantes est non seulement utile, mais il générera aussi moins de frais à moyen terme.

Nous entendons continuer de collaborer de manière constructive avec les autorités aux niveaux fédéral et cantonal afin de poser ensemble une base solide pour le temps d'après la pandémie. Dans l'espoir de retrouver bientôt notre scène culturelle suisse dans toute sa diversité !

Pour tout complément d'information, veuillez vous adresser à :
Rosmarie Quadranti, Présidente CSM, rosmarie.quadranti@musikrat.ch

Pour la taskforce «Mesures Corona Culture» :
Sandra Künzi, présidente de t., taskforce@suisseculture.ch
Omri Ziegele, président de Suisseculture, oziegele@gmx.ch
Alex Meszmer, directeur de Suisseculture, alexmeszmer@suisseculture.ch

*Le **Conseil Suisse de la Musique (CSM)** est la plus grande et la plus influente représentante du secteur de la musique en Suisse, dont elle forme l'association faïtière. Le CSM s'engage en faveur de l'amélioration des conditions politiques générales qui régissent la formation et la culture ainsi qu'en faveur de la création, de la diffusion, de la médiation et de la conservation de la musique dans toute sa diversité. En encourageant ainsi la diversité culturelle, elle favorise la cohésion sociale en Suisse. La mise en œuvre de l'article constitutionnel 67a constitue l'un des dossiers clés du CSM. Actuellement fort de 53 associations et institutions membres, le CSM représente plus de 600'000 personnes, musicien-ne-s amateur-e-s et professionnel-le-s, mais aussi la formation musicale, la recherche et l'économie musicale.*